

DES PIERRES POUR RESTAURER L'ANCIENNE ABBATIALE DE SAINT-HUBERT AU XIX^E SIÈCLE : L'APPORT DES SOURCES ÉCRITES (1844-1879)

Antoine BAUDRY

Docteur en histoire, histoire de l'art et archéologie

L'ancienne abbatale de Saint-Hubert est entre autres réputée pour la diversité chromatique de son mobilier et de ses maçonneries. Plusieurs articles se sont tardivement focalisés sur cet aspect singulier de l'édifice, notamment pour les périodes médiévales et modernes¹. Un regard plus concis a quant à lui été posé sur les pierres employées dans les restaurations du XIX^e siècle. Nos connaissances actuelles en la matière se résument à quelques mentions glanées dans les archives de la Commission royale des Monuments ainsi qu'à plusieurs identifications lithologiques². Des fonds documentaires inédits ou sous-exploités permettent de compléter ces acquis³. Ceux-ci délivrent des informations ponctuelles, et malheureusement toujours très approximatives, sur la provenance des matériaux, leur emploi, les démarches réalisées pour les sélectionner ou encore leur mode d'acquisition. L'intérêt pour ce trait de caractère de l'édifice étant prononcé, en particulier à l'heure où sonne sa restauration prochaine, nous colli-

1 Sans viser l'exhaustivité, se référer à TOURNEUR (Francis), « Les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Hubert, reflets d'un demi-millénaire d'utilisation de la pierre en Ardenne », dans *Carrières et Constructions III*, actes du 119^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1995, p. 103-118; TOURNEUR (Francis), « Les pierres et les marbres de l'abbatale », dans DIERKENS (Alain), DUVOSQUEL (Jean-Marie) et NYST (Nathalie) (dir.), *L'ancienne église abbatale de Saint-Hubert*, Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, Namur, 1999, p. 67-78 (Collection Études et Documents. Monuments et Sites, 7), p. 79-83; JUSSERET (Richard), « Les matériaux », dans *Ibidem*, p. 86; VAN BELLE (Jean-Louis), « regards glyptographiques », dans *Ibidem*, p. 87-89.

2 Les mentions suivantes, que l'on retrouvera dans le présent texte, avaient déjà été identifiées : le petit granit de Barsy, les pierres blanches de Tellancourt et d'Audun-le-Tiche, et les grès jaunes et roses locaux issus d'une carrière d'un certain Nivarlet ouverte lors des travaux (TOURNEUR [Francis], *op. cit.*, 1999, p. 81-82).

3 Les fonds suivants ont révélé des informations : Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, dossier Saint-Hubert 1.2 (désormais ACRMSF); Archives générales du Royaume, Ministère de la Justice. Direction générale de la Législation civile et des Cultes. Service des Cultes et de la laïcité. Bâtiments du culte catholique, dossier 4052 (désormais AGR, Cultes); Archives de l'État à Arlon, Administration provinciale du Luxembourg. Série des bâtiments communaux, dossier 2695 (désormais AÉA, Province); Archives de l'État à Saint-Hubert, Archives de la Fabrique d'église, délibérations du Conseil de Fabrique (désormais AÉSH, Fabrique). Ce fonds a été récemment transféré au dépôt d'Arlon et est en cours d'inventaire; nous en reprenons donc l'ancienne dénomination.

geons dans le présent article toutes les données affleurant dans les archives et synthétisons ce qu'elles révèlent de cet ambitieux chantier du XIX^e siècle⁴.

La pierre locale

Les premières exploitations

Les pierres employées à l'origine pour la restauration des contreforts et des parements extérieurs de la nef, du chœur et du transept sont extraites localement. Il s'agit de grès et de grès schisteux du Dévonien inférieur, déjà employés dans la construction primitive⁵. Les archives sont peu loquaces sur leur exploitation. À en croire certains courriers tardifs et à l'égard desquels la prudence critique doit rester de mise, les premières opérations réalisées sous l'égide de l'architecte Joseph Jonas Dumont sont effectuées en débitant des blocs « erratiques »⁶, « isolés »⁷, soit des massifs détachés de la roche-mère au fil du temps. Une fois cette première ressource épuisée, « les meilleures carrières de la localité » sont ensuite mises à contribution⁸, et certaines sont d'ailleurs louées à cette fin⁹. La mention la plus précise fait état d'une « carrière qui a fourni les moëllons pour [les] parements [des chapelles du chœur], d'un grès gris, de nuance verdâtre et de texture schisteuse, employés jusque vers la fin de 1865 », année au cours de laquelle l'exploitation est abandonnée¹⁰.

Si l'architecte Charles Bouvrie, qui succède à Dumont en 1859, se montre satisfait du matériau, notamment en raison de sa résistance et de sa concordance esthétique avec les maçonneries primitives, il en souligne néanmoins quelques faiblesses contrebalancées par un coût peu élevé : « Cette pierre, quoique d'un aspect douteux, par certains filons et imperfections qu'elle présente à sa face apparente, est

4 En outre, en marge des mentions éparses et souvent isolées, deux épisodes ont engendré une correspondance spécifiquement axée sur ces thématiques qui, d'ordinaires, n'ont laissé que peu de traces dans les dossiers administratifs. Il s'agit d'une plainte adressée en 1861 à la Commission royale des Monuments au sujet d'un changement dans les pierres utilisées, ainsi que la découverte de deux nouvelles carrières au cours des années 1869-1871.

5 TOURNEUR (Francis), *op. cit.*, 1999, p. 79-80.

6 ACRMSF, lettre de Bouvrie à la Commission royale des Monuments (désormais CRM), 19 décembre 1861.

7 *Ibidem*, lettre de Nivarlet à la CRM, 29 mars 1869.

8 À ce titre, notons que le lieu où Nicolas Joseph Hounicheren tentera d'exploiter une carrière (cf. *infra*) aurait été visité par l'architecte Dumont et refusé en raison de sa mauvaise qualité (*Ibidem*, lettre de Bouvrie à la CRM, 19 décembre 1861 ; lettre de Nivarlet à la CRM, 2 septembre 1870).

9 La première mention d'une location de carrière remonte à 1853-1854 ; son coût annuel est chiffré à 50 francs, soit une somme dérisoire (AÉA, Province, état des dépenses, 1853 ou 1854). Les comptes généraux des années 1861-1868 affichent la location annuelle d'une carrière. On ignore néanmoins le profil des propriétaires : particuliers ou Administration communale ?

10 ACRMSF, lettre de Bouvrie au Gouverneur, 8 mars 1870.

cependant, eu égard à son emploi comme moëllons, d'une solidité suffisante. D'un autre côté, il serait difficile, peut-être impossible, de se procurer d'autres moëllons, à moins d'avoir recours à l'étranger; moyen qui donnerait lieu à une augmentation de dépense considérable, tout en altérant sensiblement le cachet extérieur de l'édifice, généralement élevé en moëllons du pays »¹¹.

La découverte d'une carrière « providentielle »

La recherche de la pierre locale idéale, à la fois résistante et analogue au matériau primitif, est l'un des principaux défis des praticiens¹². Un poste spécifique pour « *recherche et ouverture de carrière pendant les 15 années de restauration* »¹³ est d'ailleurs inscrit au devis de l'architecte Charles Bouvrie du 25 janvier 1860. Au début de l'année 1869, François-Joseph Nivarlet¹⁴, agent d'assurances, propriétaire et trésorier de la Fabrique d'église, annonce la découverte d'une carrière de grès sur des terrains lui appartenant, localisée sur le plateau d'Hurtebise¹⁵. L'intéressé décrit ses pierres de façon élogieuse : « *d'un grain remarquablement fin, propres à la taille et réfractaires au feu le plus ardent. Ces pierres présentent deux catégories, quant à la teinte : l'une d'un joli jaune nankin, et l'autre d'un rose irréprochable, pouvant être employées avantageusement dans toutes espèces de constructions ordinaires et monumentales, de fabriques et d'usines où l'action du feu est permanente; elles se recommandent notamment à la sculpture. Pour dissiper le doute que l'on pourrait émettre sur la SOLIDITÉ et la TAILLABILITÉ des produits de ma Carrière, il suffit de jeter un coup d'œil sur les débris provenant de la démolition des murs et des fenêtres de la belle église abbatiale de Saint-Hubert, pour être convaincu que seul le grès du pays a triomphé de la vétusté et de l'intempérie* »¹⁶.

À la demande de l'ambitieux propriétaire qui en commence le développement par divers moyens techniques et promotionnels¹⁷, la carrière est analysée par

11 *Ibidem*, lettre de Bouvrie à la CRM, 19 décembre 1861. Bien plus tard, en 1882, alors que le Conseil de Fabrique cherche à évincer l'architecte au profit d'Eugène Carpentier, il sera reproché au praticien « *l'emploi des pierres schisteuses dans la confection des contreforts et revêtement des murs extérieurs, surtout du côté du midi et du levant, dont partie commence à se décomposer* » (*Ibidem*, lettre du Conseil de Fabrique au Gouverneur, 3 septembre 1882). Cette critique, face à laquelle l'historien doit rester critique, trahit-elle le recours à une carrière de moindre qualité ?

12 Le problème est rappelé à plusieurs reprises dans les courriers ; voir par exemple *Ibidem*, lettre de la CRM au Ministre des Travaux publics, 10 avril 1869.

13 AÉA, Province, rapport de Bouvrie, décembre 1859.

14 Peut-être le François Joseph Nivarlet né à Bastogne le 13 juillet 1810 (<https://www.openarch.nl/search.php?name=Francois+Joseph+Nivarlet>, site consulté le 25 août 2021).

15 AGR, Cultes, rapport de A. Marcq, 4 septembre 1870.

16 ACRMSF, lettre de Nivarlet à un destinataire non défini, 9 février 1869.

17 Nivarlet creuse un puit de 14 mètres pour mesurer le potentiel du gisement et envoie rapidement des échantillons à l'hôtel de ville de Bruxelles pour que les architectes et entrepreneurs puissent l'observer. À la fin de l'année, l'intéressé déclare avoir investi 7 000 francs en déblaiements (ACRMSF, lettres de Nivarlet à la CRM, 9 février, 29 mars et 28 décembre 1869).

l'ingénieur des Ponts et Chaussées A. Marcq¹⁸, membre de la Commission des procédés nouveaux et des matériaux indigènes (Ministère des Travaux publics). Les conclusions de l'expert sont en demi-teinte : les pierres semblent qualitatives, surtout le grès rose, mais pour s'en assurer, il faut approfondir l'extraction, qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements¹⁹. Des échantillons sont également envoyés à la Commission royale des Monuments, en précisant que les ouvriers du chantier sont déjà au travail pour mettre en forme 16 m³ de pierres destinées aux contreforts et aux parements du collatéral nord²⁰. Nivarlet témoigne d'un engouement certain mêlant enjeux personnels et collectifs : si sa pierre est reconnue d'une qualité suffisante pour des ouvrages en pierre de taille ou de sculpture, elle pourra alors fournir les chantiers de la région, mais surtout concurrencer le « petit granit » et les pierres dites « étrangères » achetés à grands frais pour la restauration de l'église (cf. *infra*)²¹.

Un concurrent émerge peu de temps après : Nicolas Joseph Hounicheren qui, fort de ces trouvailles, commence l'exploitation d'une carrière située à une centaine de mètres de la précédente. Ayant des prétentions similaires, des échantillons sont également envoyés à la Commission royale des Monuments²², et son matériau est soumis à l'analyse de l'ingénieur des mines Claude Clément, qui y porte le même avis que son collègue²³. Au terme de plusieurs expertises réalisées par les institutions susnommées ainsi que par l'architecte Charles Bouvrie²⁴, le choix se porte finalement sur François-Joseph Nivarlet, dont la carrière, plus vaste et plus approfondie, fournit des blocs d'une qualité supérieure²⁵. Le

18 Il est notamment l'auteur de MARCQ (A.), « Notice sur diverses pierres de construction au point de vue de l'emploi qui en est fait ou que l'on pourrait en faire en Belgique », dans *Annales des Travaux publics*, t. XXV, 1867, p. 5-26.

19 *Ibidem*, rapport de A. Marcq, 10 septembre 1869.

20 Cet usage rapide aurait été donné à la suite d'un avis favorable de l'ingénieur susnommé (*Ibidem*, lettre de Nivarlet à la CRM, 28 décembre 1869 ; AÉSH, Fabrique, procès-verbal de la séance du 11 août 1870).

21 L'intéressé précise que le grès jaune se prête bien à la sculpture et conserve sa teinte, à la différence de la pierre de France qu'il cherche à remplacer et qui noircirait avec le temps. (*Ibidem*, lettres de Nivarlet à la CRM, 28 décembre 1869 et 2 septembre 1870).

22 *Ibidem*, lettre de Hounicheren à la CRM, non datée (vers fin juin 1870).

23 *Ibidem*, lettre de Clément à Hounicheren, 10 juin 1870.

24 Ces expertises consistent à soumettre les blocs à des projections d'acide, à les tremper dans l'eau, à les exposer aux gelées de l'hiver durant plusieurs jours, à observer leur tenue en œuvre dans les anciens bâtiments, mais aussi, de mesurer l'épaisseur suffisante des bancs de carrière (*Ibidem*, notes de la CRM, non datées ; lettre de la CRM au Ministre de la Justice, 17 septembre 1870 ; AGR, Cultes, lettre de Bouvrie au Gouverneur, 17 août 1870 ; rapport de A. Marcq, 4 septembre 1870).

25 ACRMSF, lettre de la CRM au Ministre de la Justice, 17 septembre 1870. Nicolas Joseph Hounicheren proposant des blocs à prix plus avantageux que son concurrent (45 francs/m³ au lieu de 60 francs/m³), l'Administration communale, sous cette pression et ce jeu dit de « favoritisme », réclame qu'une adjudication publique soit mise sur pied pour définir le candidat le moins onéreux. Le cas contraire, elle exige que Nivarlet arrête ses livraisons et que les pierres soient désormais fournies par une carrière récemment ouverte et dont elle est propriétaire, à concurrence des subsides qu'elle doit verser pour la restauration. La Commission royale des

Ministère des Travaux publics, par une circulaire du 14 octobre 1870, entérine et promeut l'utilisation des pierres issues de cette exploitation, en soulignant la possibilité d'y extraire des pierres de taille pour les bâtiments publics, une ressource dont la région de Saint-Hubert était jusqu'alors dépourvue²⁶. Nivarlet fournit effectivement le chantier de l'abbatiale au cours des années suivantes²⁷.

Le prix élevé des ressources lithiques est régulièrement épingle dans la correspondance de la restauration. En 1877, le petit granit de Barsy approvisionné à la gare de Poix-Saint-Hubert est facturé 100 francs/m³, prix auquel il faut ajouter 12,50 francs de transport par voie de terre, tandis que les pierres de France et de Luxembourg sont vendues entre 70 et 100 francs/m³, sans que les détails sur leur transport ne soient spécifiés (ces pierres sont abordées ci-dessous)²⁸. À n'en pas douter, la validation des grès et le développement de la carrière de François-Joseph Nivarlet constituent un enjeu économique de taille, dans la mesure où les blocs de l'intéressé sont épincés et livrés à pied d'œuvre pour seulement 60 francs/m³, prix défini par le Conseil de Fabrique (dont Nivarlet est membre) et l'architecte Charles Bouvrie²⁹.

Dans son devis du 1^{er} mars 1871, Charles Bouvrie propose de remplacer certains ouvrages jusqu'alors réalisés en pierre de France ou de Luxembourg par le grès jaune exploité par Nivarlet. Si la Commission royale des Monuments refuse d'employer ce matériau dans les couvertures et les corniches, elle le valide pour la confection des pinacles, moyennant certaines parties – non précisées – à réaliser en pierre bleue³⁰. Par après, les grès roses et jaunes seront également recommandés pour les arcatures et les rampants des pignons du transept, probablement en raison de leur coût avantageux. Nivarlet de préciser que les remplages des baies bordant la grande fenêtre du bras sud du transept ont été réalisés en grès rose pour cette raison, alors que les autres remplages sont en pierre bleue³¹.

Monuments écartera cette menace en spécifiant que les travaux à venir au cours des années suivantes ne requièrent pas de pierre de taille, sinon du petit granit déjà livré à pied d'œuvre (AÉA, Province, procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 juillet 1870; lettre de Hounicheren au Gouverneur, 10 juillet 1871; lettre de la CRM au Ministre de la Justice, 30 avril 1873; AGR, Cultes, lettres de la CRM au Ministre de la Justice, 17 septembre 1870 et 30 avril 1873; lettre du Ministre des Travaux publics au Ministre de la Justice, 24 octobre 1870).

26 AGR, Cultes, circulaire ministérielle du 14 octobre 1870. Cette carrière fournira notamment des pierres pour les écoles d'Arville et de Libin.

27 Un certain Joseph Compère, maître de carrière, livre également le chantier, mais sa ressource n'est pas précisée.

28 ACRMSF, lettre de Nivarlet à la CRM, 2 septembre 1870; procès-verbal de la séance du Conseil de Fabrique du 11 août 1870.

29 *Ibidem*, procès-verbal de la séance du Conseil de Fabrique du 21 mars 1877.

30 *Ibidem*, examen du devis de l'architecte Bouvrie, 10 novembre 1871.

31 *Ibidem*, lettre de Nivarlet à la CRM, 2 septembre 1870.

La pierre « étrangère »

Les éléments ornementaux, tels fleurons, pinacles, ou encore arcatures, sont réalisés avec des pierres hexogènes généralement qualifiées d'étrangères, de blanche, de jaune, de France ou de Luxembourg, soit des calcaires jurassiques du Bajocien, que l'on retrouve également dans la construction primitive³². Ces appellations génériques se réfèrent à des sélections et des schémas d'approvisionnement dont l'évolution, au cours du chantier, est mal renseignée, et manifestement assez mouvante.

Ainsi, en 1846, Joseph Jonas Dumont se rend à Longwy (Meurthe-et-Moselle) pour choisir et acquérir des « *pierres blanches* » nécessaires à la restauration des meneaux des fenêtres de l'église³³, et s'entend avec les maîtres de carrières et les fournisseurs sur les modalités de cette entreprise³⁴. Peut-être cette visite se révèle-t-elle peu concluante, ou bien des changements d'approvisionnement s'opèrent au cours des années suivantes, car lorsque Charles Bouvrie prend ses fonctions en 1859, il stipule que « *la pierre jaune dite de France* » employée pour les éléments sculptés provient des carrières de Tellancourt, au lieu-dit Pas-Bayard, exploitation désignée par son prédécesseur³⁵. L'architecte se montre mécontent de ce matériau, aussi lui préfère-t-il une pierre extraite dans une carrière à Fresnois : « *Cette pierre [de Tellancourt] [...] est calcaire, de conformation granitique et paraît être identique à celle employée dans la construction primitive, quoique attaquant plus facilement l'outil. Je ferai remarquer que cette pierre est loin d'offrir l'homogénéité que réclame un travail parfait, son grain est gros, rude et n'est pas intact de moies et de défauts qui la font souvent rebuter. Aussi serait-il à désirer [...] que l'on eût une pierre meilleure, d'un grain plus uniforme, d'une texture plus fine, et il me serait agréable que la commission royale des monuments voulut bien me l'indiquer. A plusieurs reprises déjà je m'étais enquis de renseignements à cet égard, mais mes démarches sont restées sans résultat. Les inconvénients que je viens de décrire, ont engagé l'autorité locale, à faire choix d'une autre pierre de France provenant de Fresnoy carrière située dans la même commune à deux kilomètres de la première. Cette pierre, employée depuis deux ans [nda : 1859], facile au ciseau, est d'une texture plus fine, plus uniforme et plus homogène*³⁶. » De nouveaux changements s'opèrent

32 TOURNEUR (Francis), *op. cit.*, 1999, p. 80-81 ; LECUIT (Marie-Xavier) *et alii*, « Geochemical characterization of « Lorraine limestones » from the Saint-Paul Cathedral of Liège (Belgium) : assumptions for the true provenance of the building stones », dans *Environmental Earth Sciences*, 2018, 77 : 361, 11 pages ; PIAVAUX (Mathieu) *et alii*, « Les calcaires du Bajocien dans l'architecture gothique de l'ancien diocèse de Liège (Belgique, Wallonie) : origines, diffusion et usages d'un « matériau d'importation » médiéval », dans BOULANGER (Karine) et MOULIS (Cédric) (éd.), *Pierre à pierre. Économie de la pierre de l'Antiquité à l'époque moderne en Lorraine et régions limitrophes*, actes du colloque de Nancy, Nancy, 2019, p. 115-127.

33 La localisation de ces fenêtres n'est pas précisée. À cette époque, le chantier se focalise sur la façade occidentale ainsi que sur les grandes baies du transept.

34 *Ibidem*, lettre de Dumont au Ministre de la Justice, 1^{er} juillet 1846.

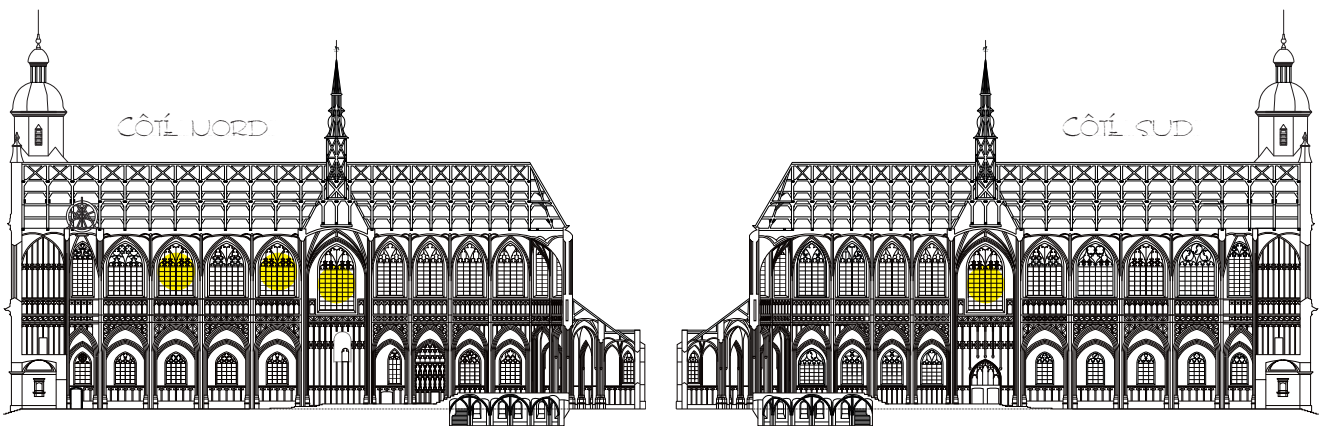
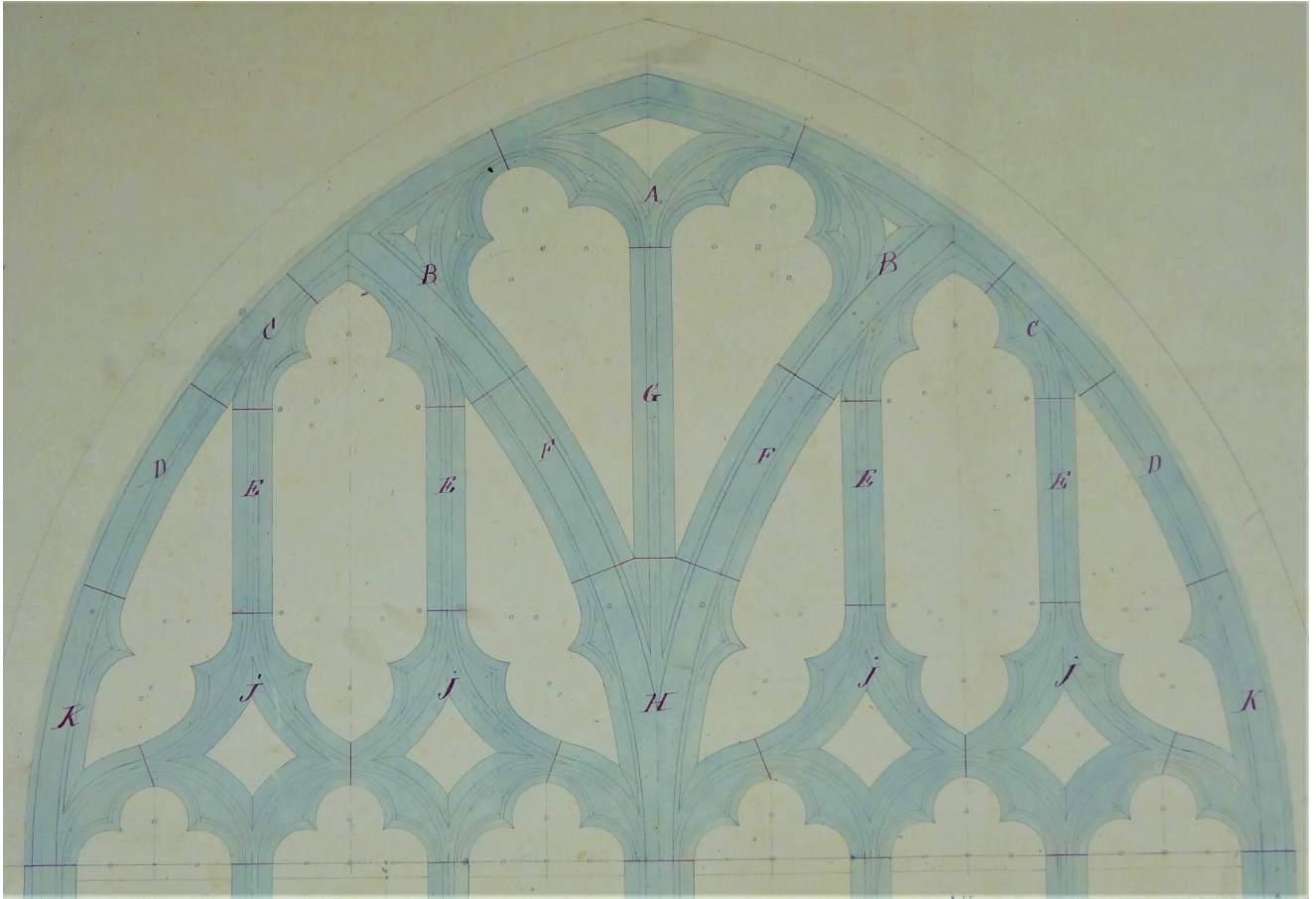
35 La carrière est mentionnée dans LECUIT (Marie-Xavier) *et alii*, *op. cit.*, p. 4-7.

36 *Ibidem*, lettre de Bouvrie à la CRM, 19 décembre 1861.

PAGE DE DROITE | FIG. 1A –
Plan pour la restauration
du remplage d'une des grandes
fenêtres de l'église, avec
indication des différents blocs
à employer. Date inconnue.

Ce même remplage est
visible dans les deux fenêtres
du transept, ainsi que dans
deux fenêtres hautes de la nef,
côté nord. © Auteur, archives
de la CRMSF.

PAGE DE DROITE | FIG. 1B –
Coupes longitudinales
de l'abbatiale. Les points jaunes
indiquent les fenêtres présentant
un remplage correspondant
au plan de la figure 1A. Dessin :
Benoît Strepenné.



manifestement rapidement, car dès 1864, les archives renseignent désormais l'emploi de « *la pierre blanche de Luxembourg* » provenant d'Audun-le-Tiche³⁷. Les motifs de ce nouvel approvisionnement ne sont pas précisés.

Les « pierres bleues »

Si l'utilisation de « pierres bleues »³⁸ est avérée dès la restauration de la façade en 1844, les premières mentions relatives à ce matériau bien connu en Belgique sont tardives. Le devis réalisé par Charles Bouvrie le 25 janvier 1860 désigne le « *granit bleu* » de Wavreille (Rochefort) pour la confection des corniches ainsi que la pierre des Écaussinnes pour les remplages de certaines baies³⁹. Aucune facture de livraison n'assure cependant la provenance exacte du matériau renseigné dans le devis, document dont il faut souligner, à titre critique, le caractère prévisionnel et non définitif⁴⁰. À cette époque, la région sonégienne dont Écaussinnes fait partie est de loin le centre carrier le plus important du pays⁴¹. Il n'est donc guère étonnant que l'architecte fasse ce choix dans ses prévisions. Le choix des carrières de Wavreille est quant à lui plus énigmatique : un coût de transport plus avantageux ? un contact privilégié avec un maître de carrière ? Le souvenir des anciennes possessions de l'abbaye ? Sur ce dernier point, les carrières de cette localité ont en effet déjà été mises à contribution sur le site du xvi^e au xviii^e siècle, notamment pour l'érection de la façade occidentale de l'église⁴².

Par après, deux courriers de 1872 et 1877 stipulent respectivement que le « *petit granit* » provient de Barsy (Havelange), soit dans l'important bassin carrier du Condroz, assurément plus proche géographiquement que le bassin sonégien susmentionné. Le matériau est approvisionné à grands frais sur le chantier via la gare de Poix-Saint-Hubert (cf. *infra*)⁴³ par les négociants Benoît Doneux (1801-1877) et Charles Doneux (1836-1909), dont ne sont connus que les noms et la profession⁴⁴. En 1870, et à plusieurs reprises, la Commission royale des Monuments fait remarquer que la pierre bleue n'est alors employée que pour des travaux de

37 *Ibidem*, examen du devis de l'architecte Bouvrie, 10 novembre 1871.

38 Le xix^e siècle emploie couramment le terme de « *pierre bleue* », « *petit granit* » ou encore « *granit bleu* » pour désigner de façon générique des calcaires du Dévonien et/ou du Carbonifère dont les variations et les nuances sont nombreuses d'un point de vue géologique. Voir les détails dans TOURNEUR (Francis), *op. cit.*, 1999, p. 79-80.

39 AÉA, Province, rapport de Bouvrie, décembre 1859.

40 ACRMSF, lettre de Bouvrie à la CRM, 19 décembre 1861.

41 Ce bassin carrier a d'ailleurs entraîné une littérature des plus abondantes depuis plusieurs décennies, que nous ne détaillerons pas ici. À titre illustratif, consulter BAGUET (Léon), « Historique des carrières d'Écaussinnes », dans *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies*, t. XXXI, 1985, 312 pages.

42 JUSSERET (Richard), *op. cit.*, p. 86 ; TOURNEUR (Francis), *op. cit.*, 1999, p. 80.

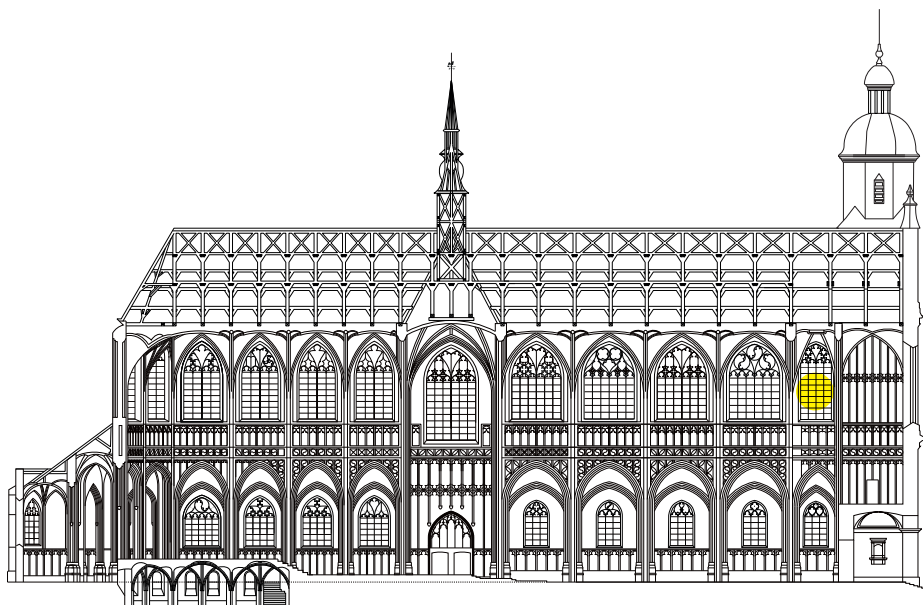
43 ACRMSF, lettre de Nivarlet à la CRM, 2 septembre 1870.

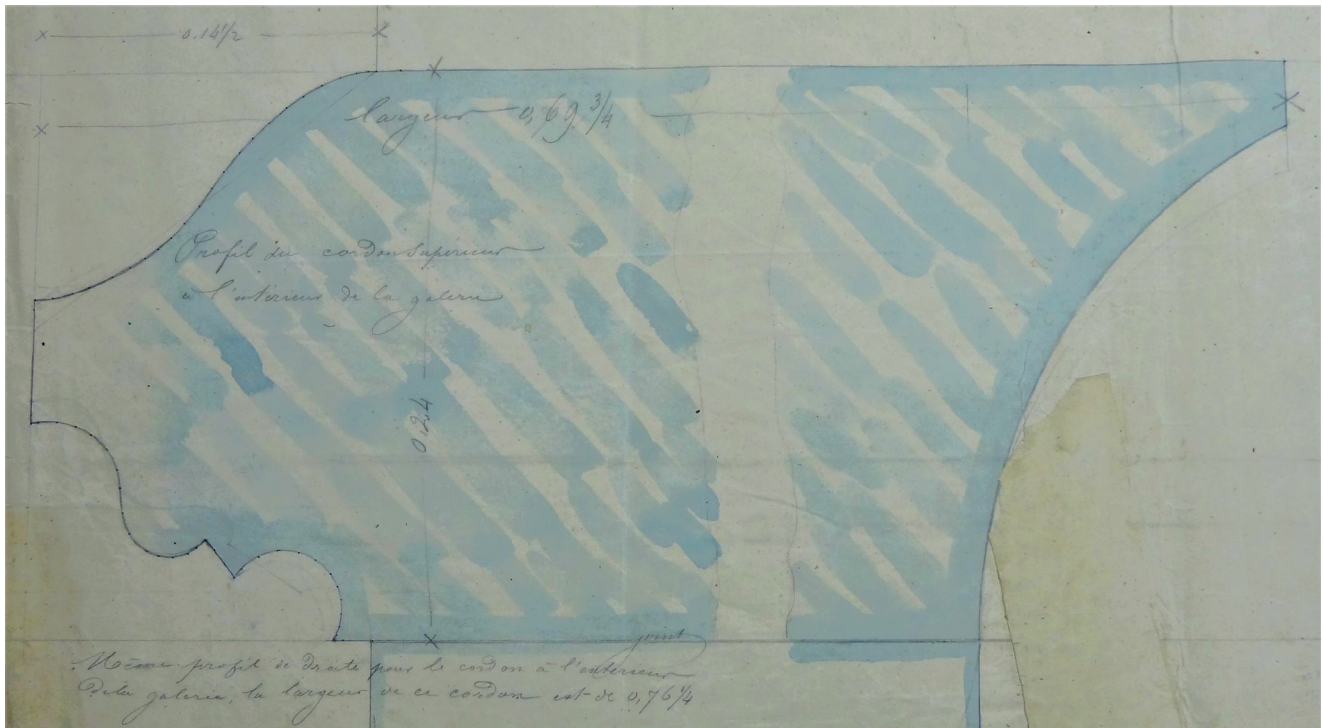
44 Cités dans les comptes de 1873 et 1878.

FIG. 2A – Plan pour la restauration du remplage d'une des fenêtres de l'église, avec indication des différents blocs à employer. Date inconnue. © Auteur, archives de la CRMSF.



FIG. 2B – Coupe longitudinale de l'abbatiale (côté sud). Le point jaune indique la fenêtrage correspondant au plan de la figure 2A. Dessin : Benoît Strepenné.





sculpture, et qu'il convient désormais de diversifier son usage : « Nous sommes d'avis qu'il y a lieu de l'employer également dans le parement en l'alternant avec les variétés roses et jaunâtres comme dans la construction ancienne, son emploi exclusif dans les saillies [nda: corniches, larmiers, etc.] amenant des maigreurs d'un effet fâcheux »⁴⁵. La remarque sera suivie d'effets.

FIG. 3 – Épure (dessin à échelle d'exécution) pour des éléments moulurés. Date inconnue. © Auteur, archives de la CRMSF.

Les modes d'acquisition

Contrairement aux pratiques imposées par les autorités supérieures et observées sur d'autres chantiers de restauration gourmands en ressources lithiques onéreuses, les pierres employées pour la restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert ne semblent pas faire l'objet d'adjudication publique. Le procédé est pourtant prisé par les administrations car il vise à faire émerger le fournisseur le plus avantageux sur la base d'un cahier des charges strict, dans l'optique d'optimiser les deniers publics versés à l'entreprise. Cette démarche est manifestement remplacée par un travail d'inspection, de démarchage et de négociation de la part des architectes Joseph Jonas Dumont et Charles Bouvrie. En visitant les carrières et

⁴⁵ *Ibidem*, lettre de la CRM au Ministre de la Justice, 14 septembre 1870.

les fournisseurs, ceux-ci s'assurent de sélectionner la pierre adéquate aux travaux visés, en combinant les aspects techniques, esthétiques et économiques, et en s'assurant du rendu du bloc à pied d'œuvre (taillé, épincé, etc.). Cet état de fait s'explique probablement par la situation particulière et délicate de Saint-Hubert. La restauration de l'église nécessite en effet des matériaux particulièrement diversifiés que le sous-sol local ne peut fournir intégralement, même après la découverte de la carrière de François-Joseph Nivarlet en 1869⁴⁶. Compte tenu des coûts de transport importants liés à l'utilisation des pierres de Barsy, de France et de Luxembourg, ainsi qu'au caractère imprévisible des commandes, sans doute l'achat direct négocié avec une anticipation des plus réduites était-il la solution la plus adaptée aux besoins du chantier. Cette situation n'est pas sans soulever des protestations de la part des administrations supérieures, notamment après la découverte et l'exploitation de la carrière susnommée, et dont les bénéficiaires profitent, pour rappel, à un fabricant chargé de la gestion des opérations. Les adjudications publiques globales à forfait n'entreront toutefois en vigueur sur le site qu'à la fin du XIX^e siècle. Mais ceci est une autre histoire...⁴⁷

Conclusion

De ces notions souvent ponctuelles et approximatives se dégage une caractéristique fondamentale de la restauration de l'ancienne abbatale de Saint-Hubert au XIX^e siècle. Le choix des pierres, qui pour rappel doit satisfaire à des considérations techniques et esthétiques importantes pour ce chantier patrimonial, apparaît d'autant plus délicat qu'il est soumis à des contraintes majeures. Parmi celles-ci, il faut épingler la disponibilité de la ressource en pierres de taille, induisant des locations et une recherche active à l'échelle locale, de même que des démarches importantes dans le pays et à l'étranger. Il en résulte un prix très élevé des blocs, que grève les suppléments liés à leur transport sur de longues distances. À l'aune des subsides octroyés pour mener à bien les opérations, cette disponibilité et ces coûts induisent plusieurs changements d'approvisionnement en cours de route, favorisés qui plus est par l'arrivée d'un nouvel architecte en 1859, insatisfait des matériaux sélectionnés par son prédécesseur. Y contribuent également certaines critiques ou propositions de la Commission royale des Monuments, mais aussi, les initiatives du Conseil de Fabrique. La découverte de la carrière de François-Joseph Nivarlet en 1869, outre révéler les processus à l'œuvre à cette époque pour avaliser l'utilisation d'un gisement dans des travaux publics, met par ailleurs clairement en exergue la prépondérance du facteur économique. Les enjeux financiers sont tels que malgré le conflit d'intérêts manifeste qui se fait jour, le sieur Nivarlet étant à la fois exploitant privé de la

46 Sur cet aspect, voir TOURNEUR (Francis), *op. cit.*, 1999, p. 79.

47 Se référer à notre article BAUDRY (Antoine), « Gestion et organisation d'un grand chantier de restauration en Belgique au XIX^e siècle : l'exemple de l'ancienne abbatale de Saint-Hubert », dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Bulletin semestriel*, à paraître.

carrière et gestionnaire du chantier de restauration financé par des deniers de l'État, le recours à cette carrière est finalement accepté par toutes les parties en présence. Ces réalités multiples, échelonnées sur des décennies, ont-elles favorisé, renforcé, sinon forcé, la diversité chromatique extérieure du bâtiment ?

Pour conclure, signalons que se limiter aux seules archives écrites n'est pas un exercice satisfaisant, dans la mesure où ces mentions, pourtant si précieuses, restent floues, ambiguës et approximatives. Il est donc impératif d'entreprendre une étude globale des maçonneries de l'église en mêlant mentions historiques, observations archéologiques et analyses pétrographiques des matériaux⁴⁸.

48 Nos remerciements à Francis Tourneur pour ses précieux conseils !